

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 26 Novembre 2024

La CDA se félicite des derniers effectifs d'arbitres dans notre Ligue et notre district. Avec 2736 arbitres recensés à ce jour la LAURAFoot est la première Ligue de France en nombre d'arbitres. Pour notre district avec 168 arbitres à date nous sommes en progression de 7% par rapport à la saison dernière. Ces résultats sont le fruit de l'action conjointe des clubs, du district et de la CDA, pour le bien de tous il nous faut continuer à œuvrer ensemble pour consolider nos effectifs.

⚠ La CDA rappelle aux arbitres qu'ils ne peuvent pas officier sur un match d'un club pour lequel ils possèdent une licence, quelle qu'elle soit, et par souci d'équité et de sécurité, sur un match d'un club dans lequel ils ont des connaissances, des amis ou de la famille. Ces cas-là ont dû être signalés auprès de la CDA en début de saison, si jamais un arbitre constate une désignation sur un club interdit il doit impérativement en référer à son désignateur.

⚠ La CDA rappelle ses prochaines formations :

14 décembre : formation des référents en arbitrage clubs au district

21 décembre : formation FUTSAL au district

4/5 et 11 janvier : Formation Initiale en Arbitrage au district (veuillez inscrire vos candidats directement sur le site de la Ligue à l'onglet formations)

18 et 25 janvier : formation de mi saison pour les arbitres du district à Montréal-la-Cluse (les convocations ont été envoyées : veuillez noter que ces formations sont obligatoires)

Rappel aux arbitres : des bugs se produisent régulièrement sur le Portail des Officiels, si vos désignations disparaissent et ne reviennent pas après quelques heures, veuillez contacter vos désignateurs.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Denis Blanc, Musa Tok, Loïc Galliot, Bertrand Plasson pour leur rapport d'accompagnement d'arbitres stagiaires.
- David Gregori Martinez courrier suite à une absence de rapport.
- Ghazi Daouara courrier d'excuses suite à un rappel à l'ordre.
- Hugo Hyvernat indisponibilité de 6 semaines à compter du 20 novembre.
- Seid Kadriu pour un prolongement d'indisponibilité.
- Florian Labalme demande de changement de désignation sur un club interdit, réponse faite.
- Julien Pellissié indisponible le 24 novembre.
- The Cuong HOANG courrier annonçant un changement de coordonnées.
- Willy PITOU, échange à propos d'une désignation sur un club interdit (cf ci-dessus).

Courriers club :

- FC SAINT MAURICE DE GOURDANS courrier à propos de la désignation d'un arbitre officiel sur un match sensible, réponse faite.
- JASSANS FRANS FOOTBALL rapport concernant des incidents sur le match D1 OSR/JASSANS du 17 novembre.
- AS IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT demande concernant l'arbitre du club Nicolas MATZ, requête acceptée sous réserve de conditions.

Divers :

- Courrier de la CRA à propos des désignateurs du district.
- V. Genebrier CTRA de la LAURAFoot à propos de la formation FUTSAL du 21 décembre.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à notre collègue Yahya BENDELLAH victime d'un accident de la route la semaine dernière, bon courage à lui en espérant le revoir bientôt sur les terrains.

Prochaine réunion mercredi 4 décembre à 17h30 au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEUX

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une seconde formation initiale en arbitrage sur la saison 2024-2025 aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 04 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 05 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 11 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://fff.fr)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une formation de mi-saison (courant décembre) aura lieu sur les installations du club de Ambérieu FC le jeudi 05 Décembre 2024 à 19h00 (stade)

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2024/2025. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel